



COMITÉ DE L'EAU ET
DE LA BIODIVERSITÉ
G U Y A N E

COMITE DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITE DE GUYANE

Séance du 16 octobre 2018

DELIBERATION N° 2018-05

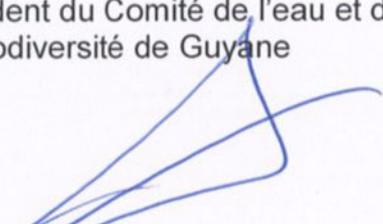
Avis sur le projet d'état des lieux relatif à la mise en place de la GEMAPI en Guyane

Le Comité de l'Eau et de la Biodiversité de Guyane, délibérant valablement,

Article 1 – article unique

EMET UN AVIS FAVORABLE le projet d'état des lieux relatif à la mise en place de la GEMAPI en Guyane.

Le Président du Comité de l'eau et de la
biodiversité de Guyane



Patrick LECANTE